

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 47	Membres présents : 39	Absents excusés : 8	Absent : 0	Pouvoir : 1
--	-----------------------------	--------------------------	------------------------	------------	-------------

Date de convocation : 13 mai 2014.

Vote(s) pour : 40
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du lundi 19 mai 2014,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Point n° 2 : **Subventions aux opérations de réhabilitation du parc privé conventionné.**

Rapporteur : Monsieur GROSDIDIER

Le Bureau,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 24 février 2003 portant définition de l'intérêt communautaire en matière d'équilibre social de l'habitat,
VU le règlement particulier d'intervention en matière d'équilibre social de l'habitat approuvé par délibération du Bureau en date du 30 septembre 2013,
VU la délibération du Bureau du 5 décembre 2011 portant engagement de Metz Métropole dans le programme « Habiter Mieux »,
VU les demandes transmises par l'Agence Nationale de l'Habitat par courrier en date du 31 janvier 2014 concernant le soutien à 9 logements du parc immobilier privé,

DECIDE d'accorder aux différents porteurs de projets concernés une subvention globale de 15 442 €, répartie comme suit :

Propriétaire	Adresse immeuble	Type de demandeur	Nb de logts	Participatio n PIG "Habitat Dégradé"	Participatio n "Habiter Mieux"	Total subvention Metz Métropole
Mme Liliane BAUMANN	39 rue du Général de Gaulle WOIPPY	Propriétaire occupant	1	557 €	500 €	1 057 €
Mme Cécile CALGIN	3 rue de Pange METZ	Propriétaire occupant	1	2 750 €	500 €	3 250 €
M. Jean-Claude CIRE	5 rue de Lavaux PLAPPEVILLE	Propriétaire occupant	1	173 €	500 €	673 €
M. Frédéric COURTOIS	96 rue de Touraine MOULINS-LES-METZ	Propriétaire occupant	1	1 000 €	500 €	1 500 €
M. et Mme Sjoerd HILGENGA	12 rue de la Fontaine POURNOY-LA-CHETIVE	Propriétaire occupant	1	865 €	500 €	1 365 €

M. Loïc MORONI	18 rue de la Charrière METZ	Propriétaire occupant	1	745 €	500 €	1 245 €
M. Joseph SCHNEIDER	35 rue des GlycinesMARLY	Propriétaire occupant	1	427 €	500 €	927 €
Mme Malika SOULEMENOVA et Mme Patricia VIGNEROT	94 rue Maréchal Foch ARS-SUR-MOSELLE	Propriétaire occupant	1	2 500 €	500 €	3 000 €
Mme Amel ZITOUNI et M. Antoine DI MARCO	75 rue du Général Diou SAINT-JULIEN-LES- METZ	Propriétaire occupant	1	1 925 €	500 €	2 425 €

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document à intervenir concernant la présente,
DECIDE d'affecter 15 442 € sur l'autorisation de programme 2014 de 2 900 000 € consacrée au logement social pour financer les opérations précitées.

Pour extrait conforme
Metz, le 20 mai 2014
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



OPERATIONS DE REHABILITATION DE LOGEMENTS PRIVES SOUTENUES PAR L'ANAH
 RECAPITULATIF GLOBAL

Propriétaire	Adresse immeuble	Nature de l'opération	Nb de logts	Montant total de l'opération	Travaux subventionnés (travaux et honoraires)	Taux de subvention (travaux et honoraires)	Montant global subvention ANAH (prime et subvention AMO incluses)	Montant subvention ANAH "Habiter Mieux"	Participation Metz Métropole (5% du montant de l'assiette de subvention)	Participation Metz Métropole programme "Habiter Mieux"	Total Subvention Metz Métropole	Type de demandeur	Reste à charge pour le propriétaire
Mme Liliane BAUMANN	39 rue du Général de Gaulle WOIPPY	PIG Habitat Dégradé de Metz Métropole: - Réfection de toiture - Isolation des combles - Pose d'une VMC	1	11 909,00 €	11 130,00 €	35%	3 896 €	2 100 €	557 €	500 €	1 057 €	Propriétaire occupant	4 857,00 €
Mme Cécile CALGIN	3 rue de Pange METZ	PIG Habitat Dégradé de Metz Métropole - Réfection de toiture - Isolation des combles et des murs extérieurs - Remplacement des menuiseries extérieures - Pose d'une VMC - Remplacement d'une chaudière	1	64 017,00 €	55 000,00 €	50%	27 500 €	3 500 €	2 750 €	500 €	3 250 €	Propriétaire occupant	29 767,00 €
M. Jean-Claude CIRE	5 rue de Lavaux PLAPPEVILLE	PIG Habitat Dégradé de Metz Métropole: - Remplacement d'une chaudière	1	6 010,00 €	3 458,00 €	50%	1 729 €	3 500 €	173 €	500 €	673 €	Propriétaire occupant	108,10 €
M. Frédéric COURTOIS	96 rue de Touraine MOULINS-LES-METZ	PIG Habitat Dégradé de Metz Métropole: - Isolation des combles - Pose d'une VMC - Remplacement des menuiseries extérieures	1	28 479,00 €	20 000,00 €	50%	10 000 €	3 500 €	1 000 €	500 €	1 500 €	Propriétaire occupant	13 479,00 €
M. et Mme Sjoerd HILGENGA	12 rue de la Fontaine POURNOY-LA-CHETIVE	PIG Habitat Dégradé de Metz Métropole: - Isolation des combles et des murs extérieurs - Remplacement des menuiseries extérieures	1	18 504,00 €	17 293,00 €	50%	8 647 €	3 500 €	865 €	500 €	1 365 €	Propriétaire occupant	4 992,85 €
M. Loïc MORONI	18 rue de la Charrière METZ	PIG Habitat Dégradé de Metz Métropole: - Remplacement d'une chaudière - Remplacement des menuiseries extérieures	1	17 927,00 €	14 904,00 €	35%	5 216 €	3 500 €	745 €	500 €	1 245 €	Propriétaire occupant	7 965,40 €

Propriétaire	Adresse immeuble	Nature de l'opération	Nb de logts	Montant total de l'opération	Travaux subventionnés (travaux et honoraires)	Taux de subvention (travaux et honoraires)	Montant global subvention ANAH (prime et subvention AMO incluses)	Montant subvention ANAH "Habiter Mieux"	Participation Metz Métropole (5% du montant de l'assiette de subvention)	Participation Metz Métropole programme "Habiter Mieux"	Total Subvention Metz Métropole	Type de demandeur	Reste à charge pour le propriétaire
M. Joseph SCHNEIDER	35 rue des Glycines MARLY	PIG Habitat Dégradé de Metz Métropole: - Remplacement d'une chaudière - Isolation d'un mur - Installation de robinets thermostatiques	1	9 139,00 €	8 541,00 €	35%	2 989 €	3 500 €	427 €	500 €	927 €	Propriétaire occupant	1 722,60 €
Mmes Malika SOULEMENOVA et Patricia VIGNEROT	94 rue Maréchal Foch ARS-SUR-MOSELLE	PIG Habitat Dégradé de Metz Métropole: - Installation d'un chauffage central gaz - Isolation des murs et des combles - Pose d'une VMC - Remplacement des menuiseries extérieures - Mise aux normes de l'électricité	1	90 742,00 €	50 000,00 €	50%	25 000 €	3 500 €	2 500 €	500 €	3 000 €	Propriétaire occupant	59 242,00 €
Mme Amel ZITOUNI et M. Antoine DI MARCO	75 rue du Général Diou SAINT-JULIEN-LES-METZ	PIG Habitat Dégradé de Metz Métropole - Installation d'une chaudière à gaz - Isolation des murs par l'intérieur - Pose d'une VMC - Remplacement des menuiseries extérieures - Réfection de toiture - Mise aux normes de l'électricité	1	41 187,00 €	38 492,00 €	50%	19 246 €	3 500 €	1 925 €	500 €	2 425 €	Propriétaire occupant	16 016,40 €
TOTAL			9	287 914,00 €	218 818,00 €		104 223 €	30 100 €	10 942 €	4 500 €	15 442 €		

Acte à classer

CS-ANAH2

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2 14-05-20T14-53-09.00 (MI82526910)

Identifiant unique de l'acte : 057-24570 1240-20140519-CS-ANAH2-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Subventions aux opérations de réhabilitation du parc privé conventionné

Date de décision : 19/05/2014



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. SubventionsActe : [erdp2.PDF](#)Pièces jointes : [annexe 2 a ah 190514.PDF](#)

Préparé

Date 20/05/14 à 14:52

Par [DELLES Catherine](#)

Transmis

Date 20/05/14 à 14:53

Par [DELLES Catherine](#)

Accusé de réception

Date 20/05/14 à 15:00